RCS : BEAUVAIS
Code greffe : 6001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00405
Numéro SIREN : 440 296 689
Nom ou dénomination : FLEXICO

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2016 sous le numéro de dépôt 3105

FLEXICO
Société à responsabilité limitée au capital de 11.969.230 €
Siège social : 1 route de Méru - 60119 HENONVILLE
440 296 689 RCS BEAUVAIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize,
Le 22 novembre,
A 18 h,

La société **S2F FLEXICO**, société par actions simplifiée au capital de **1.666.380 €** ayant son siège social au 1, route de Méru 60119 HENONVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 526 920 160 RCS BEAUVAIS, représentée par **Monsieur Martial PAPINEAU**, Président,

Propriétaire de la totalité des **1.196.923** parts de **10 €** de valeur nominale chacune composant le capital social de la société "**FLEXICO**", (la « Société »),

Associée unique de la Société,

Après avoir constaté l'absence du Cabinet SOFIDEM & ASSOCIES et du Cabinet RSM PARIS, Co-commissaires aux Comptes titulaires, excusés,

I - DECLARE :

que Monsieur Laurent MUSITELLI, gérant, ayant par un courrier en date du 22 novembre 2016 informé la Société de son intention de démissionner de ses fonctions de gérant, elle est appelée dans l'urgence à se prononcer sur cette démission et à procéder à son remplacement.

II - PREND LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES AUX POINTS SUIVANTS :

- Démission du gérant, nomination en remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Première décision

L'Associée Unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Laurent MUSITELLI de ses fonctions de gérant avec effet à l'issue de la présente réunion et décidé de le dispenser de respecter le délai de préavis d'un mois prévu à l'article 13.1 des Statuts, nomme en remplacement, pour une durée illimitée :

Monsieur Martial PAPINEAU, né le 14 janvier 1951 à Rabat (Maroc), de nationalité française, demeurant au 6, rue des Gate-Ceps 92200 Saint-Cloud.

Conformément aux dispositions de l'article 11.2 des Statuts, Monsieur Martial PAPINEAU aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour faire et autoriser tous les actes et opérations dans les limites de l'objet social.

Monsieur Martial PAPINEAU ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat mais aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

L'Associée Unique prend acte que Monsieur Martial PAPINEAU a, d'ores et déjà, manifesté son acceptation dans l'éventualité où ces fonctions lui seraient confiées et a déclaré ne faire l'objet d'aucune mesure ou interdiction l'empêchant d'exercer les fonctions de gérant de la Société.

Deuxième décision

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.



S2F FLEXICO
représentée par M. Martial PAPINEAU